



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14326/Add.44
11 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI
LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct suivant.

La liste complète des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/14326 du 9 janvier 1981 et S/14326/Add.23 du 17 juin 1981.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 7 novembre 1981, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.

A sa 2305^{ème} séance, tenue à huis clos le 4 novembre 1981, le Conseil de sécurité a poursuivi son examen de la question de la recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par le Secrétaire général à l'issue de la séance, à la place d'un compte rendu sténographique :

"A sa 2305^{ème} séance, tenue à huis clos le 4 novembre 1981, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

La prochaine séance consacrée à l'examen de cette question sera fixée à une date ultérieure".

Au cours de la même semaine, à sa 2306^{ème} séance, tenue le 5 novembre 1981, le Conseil de sécurité a procédé à l'élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice, conformément à l'article 13 du Statut de la Cour internationale de Justice, en vue de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 5 février 1982, à l'expiration du mandat de cinq juges.

Lors du vote, les cinq candidats suivants ont réuni la majorité des voix requises au Conseil de sécurité : M. Guy Ladreit de Lacharrière (France), M. Robert Y. Jennings (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Kéba Mbaye (Sénégal), M. Nagendra Singh (Inde) et M. José María Ruda (Argentine). Ces cinq candidats ayant obtenu la majorité des voix requise à l'Assemblée générale ont été déclarés membres élus de la Cour internationale de Justice pour un mandat de neuf ans à compter du 6 février 1982.